



Case Management dans le champ de Réhabilitation Psychosociale...

REHABILITATION PSYCHOSOCIALE
du diagnostic précoce au rétablissement
Vernon, 23 novembre 2021

B. Gaudelus
IPA PsySM
Master SCI
Equipes mobiles PCRG
CH le Vinatier

Case management

Historique

70s (USA) - Désinstitutionnalisation:

Case manager = Rôle pivot de l'organisation des Community Support System

Fonctions:

- Assurer la continuité des soins,
- Assurer et négocier l'accessibilité des différents services présents dans le milieu de vie
- S'assurer que les services envisagés ont bien été proposés à l'utilisateur
- Assurer son maintien dans la cité

Brokered Case Management

Modèle Historique / Broker = courtier

5 fonctions principales

- Evaluation des besoins de la personne
- Elaboration d'un plan d'intervention
- Mise en lien avec les services nécessaires et disponibles (institutionnelles et informelles)
- Suivi des interventions
- Défense des droits de la personne (Advocacy)

File active à l'entrée : 30 (20-50)

Lieux d'intervention : institution(s) > milieu de vie

Li **Difficultés d'engagement** dans le suivi des usagers

- Difficulté de construire une alliance thérapeutique
- Pas d'intervention « thérapeutique » directe du CM
- Risque normatif ++ (Evaluation / planification / orientation/suivi)

Ne convient pas pour une population présentant des troubles sévères, des besoins complexes

Case Management Clinique

- Rôle centrale de la relation thérapeutique
- Objectifs: Autonomie + Qualité de vie

- Phase 1 = Engagement
 - Construire lien de confiance
 - Recherche des motivations de l'utilisateur

- Phase 2 = fonctions de base CM
 - + Mise en œuvre directe de soins par le CM (dans son champ de compétences)
 - + Développement du réseau informel

- File active à un instant t ≈ 30 (20-50)
- Lieux d'interventions: milieu de vie+++

5 fonctions principales

- **Evaluation** des besoins
- **Plan d'intervention**
- **Mise en lien avec les services / ressources**
- **Suivi des interventions**
- **Défense des droits** de l'utilisateur

Case Management clinique

2 catégories professionnelles impliquées +++ dans le Case Management

Soignants

Travailleurs sociaux

Pas de variation de l'efficacité en fonction du statut professionnel de départ

Variations dans la façon d'exercer



Case Manager

Ni (simplement) infirmier / éducateur référent

1. Définition du parcours ; Décision /prescription des interventions = fonctions « habituellement » médicales
2. Formation complémentaire à la formation initiale (évaluation clinique et fonctionnelle / réseau et structures sanitaire / médicosociale / sociale...)
RPS=> pratiques orientées rétablissement / psychoéducation / plan de crise...

Ni (seulement) coordinateur de parcours

1. Pas de parcours de soins standardisés en psychiatrie
2. Brokered case management inefficace (ruptures+++) par manque d'engagement (usagers et CM)

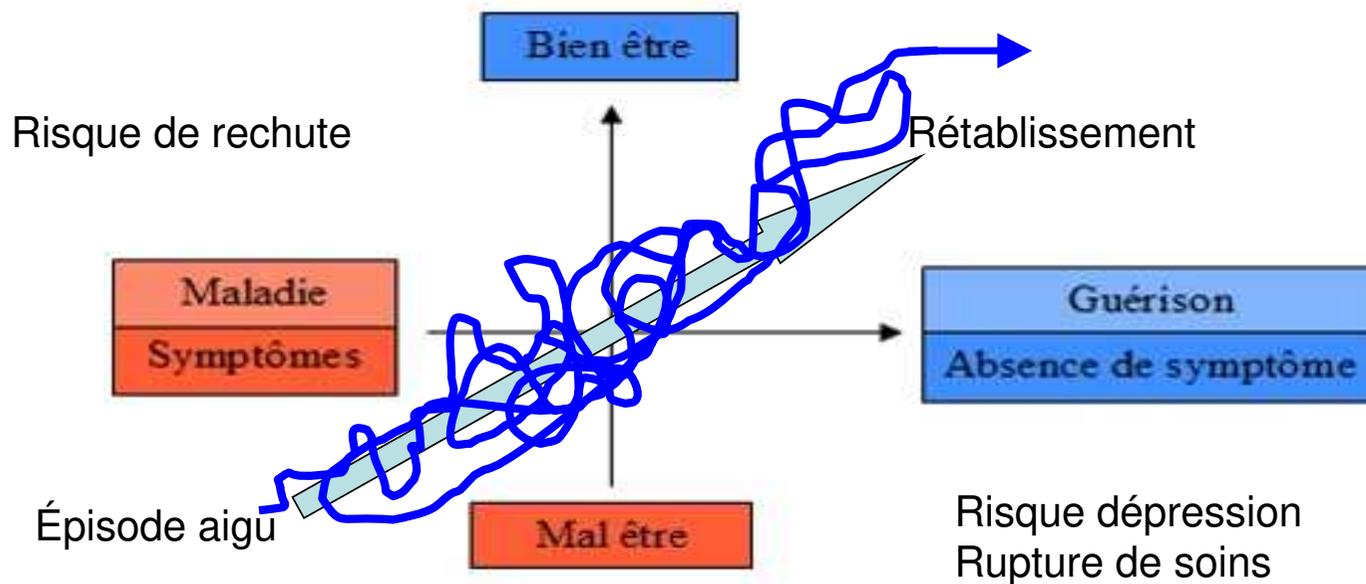
Ni (nécessairement) IPA

Pas de délégation de la prescription médicale (médicaments ; IDEL...)

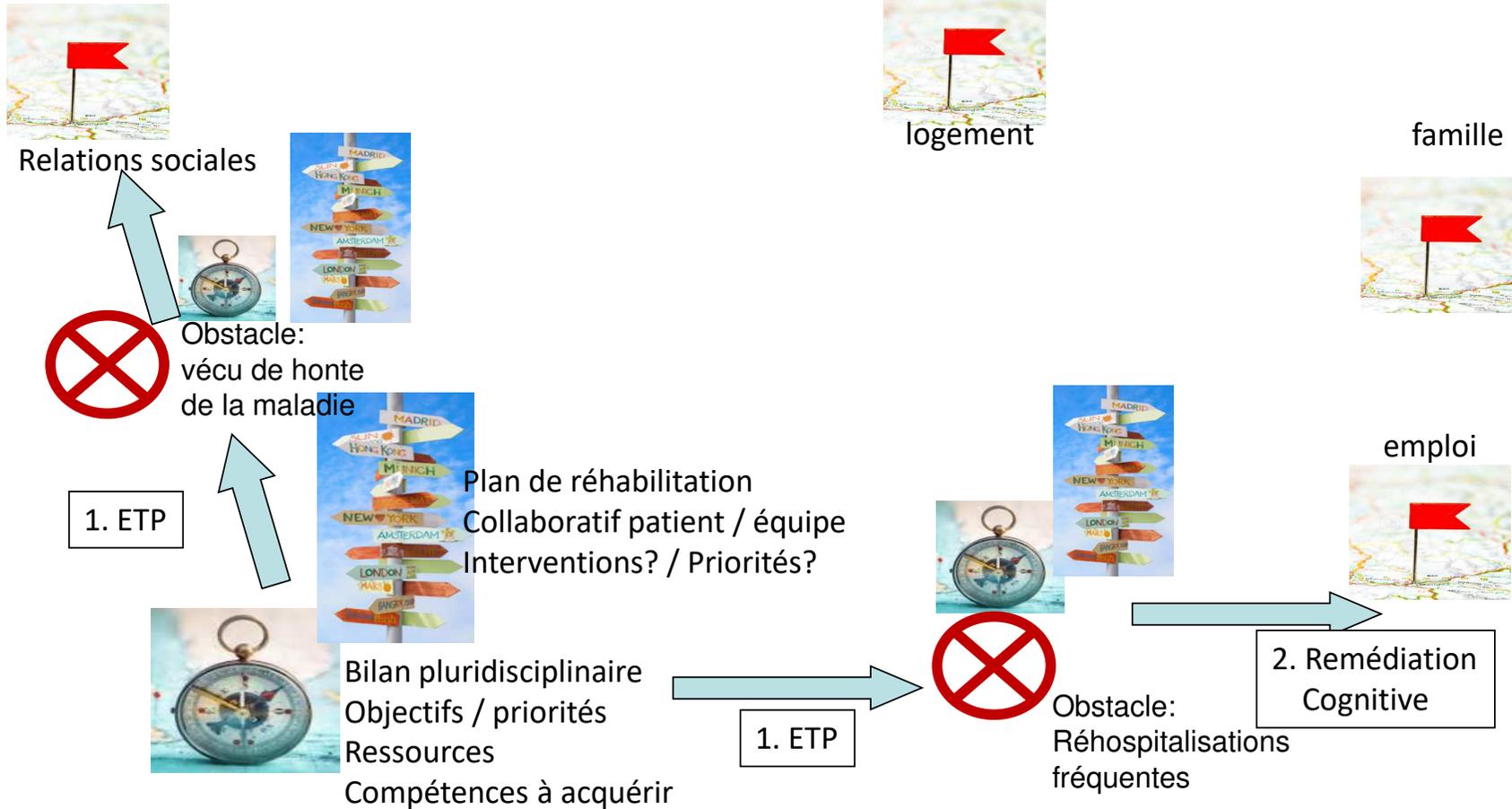
Case management et Réhabilitation Psychosociale

Réhabilitation psychosociale = Orientée vers le rétablissement

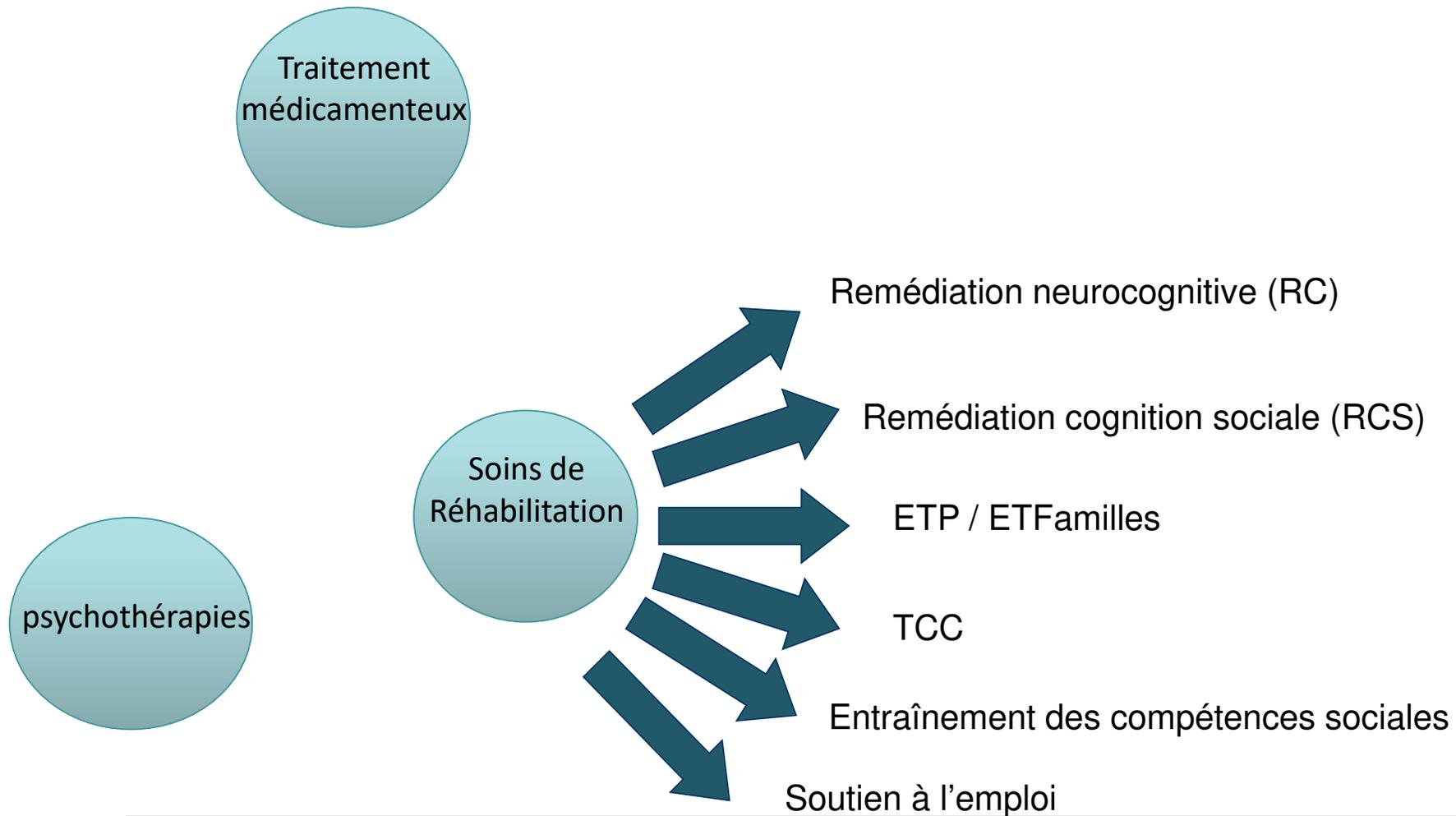
- Pouvoir mener une **vie satisfaisante** et productive, selon des **critères fixés par la personne**, en étant libre de symptômes invalidants. Processus à construire et à maintenir jour après jour
- **Minimum d'interventions professionnelles possibles**



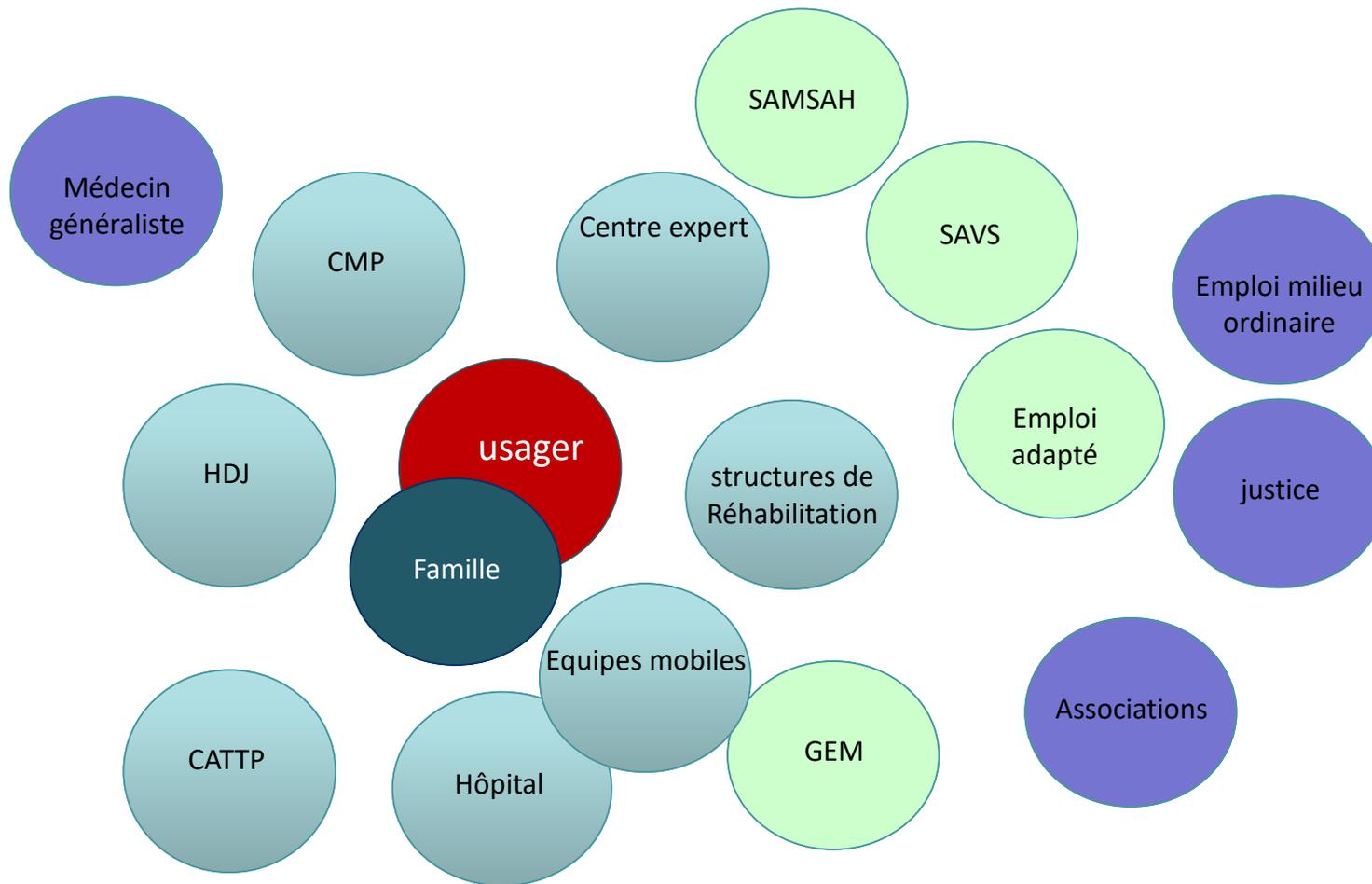
Parcours de Réhabilitation



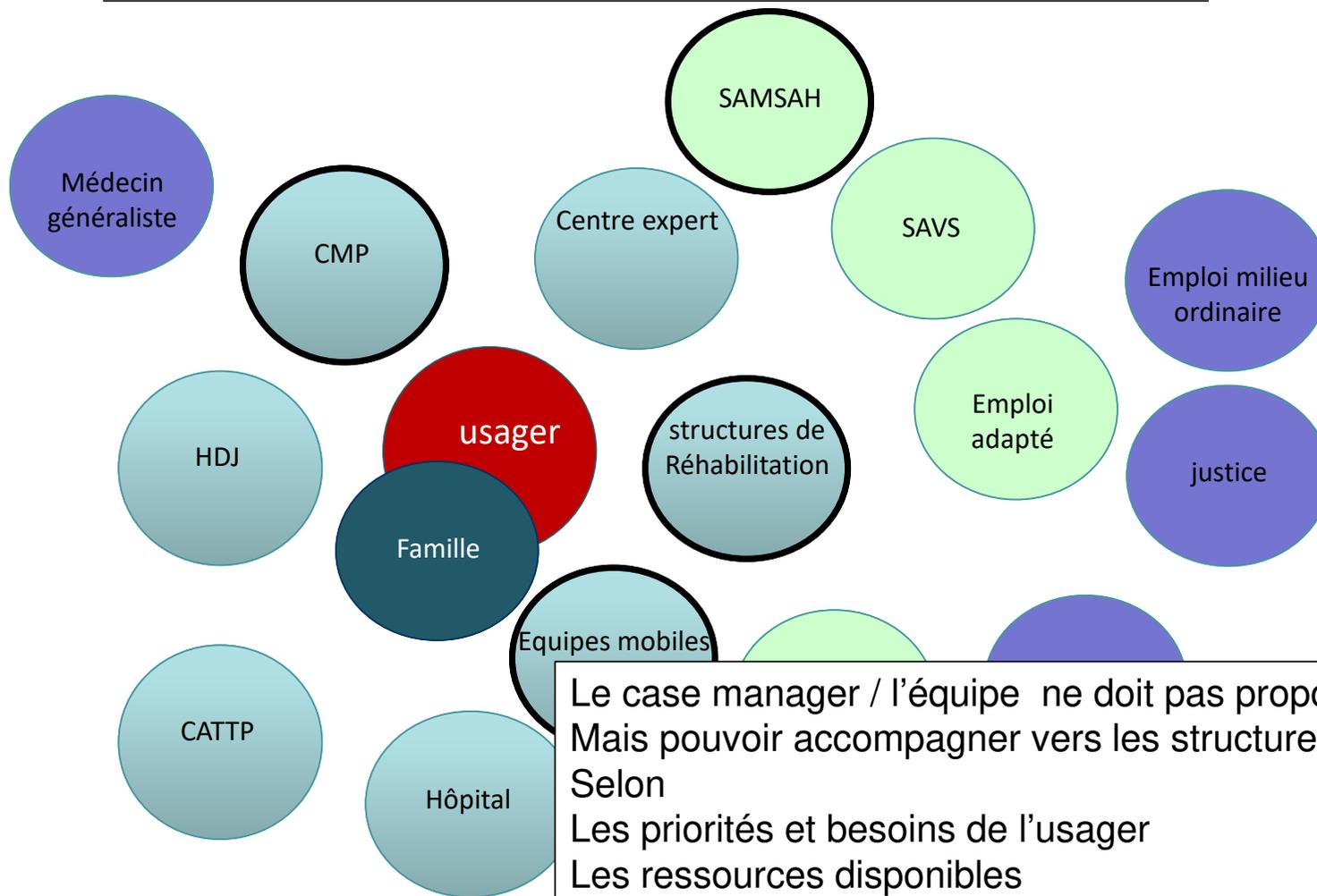
Complexité: multiplicité des interventions



Complexité: multiplicité des intervenants



Complexité: multiplicité des intervenants



Le case manager / l'équipe ne doit pas proposer tous les services
Mais pouvoir accompagner vers les structures/personnes les mieux placées
Selon
Les priorités et besoins de l'utilisateur
Les ressources disponibles
Le degré de rétablissement de l'utilisateur

Case Management de Réhabilitation

- CM Réhabilitation = évolution du CM clinique
- ⇒ Intégration des principes de la réhabilitation psychosociale et des pratiques orientées vers le rétablissement
- Objectifs définis par l'usager (**autodétermination**)
- Evaluation des ressources personnelles
Appui sur les ressources +++
- **Décision partagée (droit au risque)**
- Compétences des CM dans le champ de la réhabilitation psychosociale
 - Psychoéducation / ETP (patient et famille)
 - Entraînement des compétences sociales
 - Autres (remédiation cognitive / TCC / Soutien à l'emploi...)
- Pas de limitation de durée
- File active à un instant t ≈30 (20-50)
- Lieux d'interventions: milieu de vie+++

Case management intensif

Modèle Assertive Community Treatment (ACT)

La fonction CM est portée par une équipe

- Maximum d'interventions proposées par l'équipe
- Intensif (>2 /semaine)
- Proactif (y compris refus de soins)
- Ouverture 7/7- 24/24

Focus d'intervention :

- Résolution de problème et aide concrète
- 3 phases dans la prise en charge:
- Engagement / Stabilisation / Maintien **puis sortie = relai**

- File active à un instant $t \approx 10/ETP$
- Lieux d'interventions: Milieu de vie > institution

Exemple:
Implantation du Case Management au Pôle Centre Rive Gauche
Lyon



Service Universitaire
de Réhabilitation
(SUR CL3R)
CM Réhabilitation

PEP'S

SAMSAH Réhab
CM Réhabilitation

Equipes mobiles
Modèle FACT

CMP
CM clinique /CM Réhab

Efficacité

Bjorkman et Hansson (2007), Etude au long cours (6 ans):

Amélioration clinique (symptômes et recours aux soins), **fonctionnelle** (autonomie, activité, formation, réseau relationnel), et de la **qualité de vie**.

Revue Cochrane (2016):

ICM et CM **améliorent le fonctionnement social global**

ICM diminue le recours à l'hospitalisation et limite les ruptures de soins

Ziguras et Stuart méta-analyse CM vs. ICM (2000):

Impact positif des 2 modèles sur les **symptômes**, la **satisfaction** des usagers et des familles et la **diminution de la souffrance familiale**.

Conditions d'efficacité du CM clinique

File active instant t < 40 personnes

Rencontres CM-usagers dans le milieu de vie

Formation CM au-delà du diplôme initial (soignants & sociaux)

Statut clairement identifié



Merci de votre attention

baptiste.gaudelus@ch-le-vinatier.fr